
BAPE-13.7

Référence:

13. Les impacts sociaux

Demande ou Question:

13.7 Est-ce que des délits liés à des actes de violence pourraient augmenter ?

13.7.1 Est-ce que les problèmes de famille ou de couple pourraient augmenter compte tenu de l'augmentation de la population d'hommes dans le village ?

13.7.2 Quels seront les coûts sociaux liés aux bouleversements que vivra la communauté avec l'arrivée massive de ces travailleurs ?

Réponse:

Énergie Cacouna n'exploitera pas un campement pour les travailleurs recrutés à l'extérieur de la région. Ces travailleurs seront logés dans des hôtels, des motels, des gîtes et des logements dans les municipalités régionales de comté de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques (voir CLD de la région de Rivière-du-Loup, 7 décembre 2005). Étant donné la faible capacité d'hébergement à Cacouna (Énergie Cacouna septembre 2005, annexe A), le nombre de travailleurs qui y seront logés sera très modeste.

Il est à noter (Énergie Cacouna septembre 2005 : 3.6.12) que le fait que le propriétaire d'un des hôtels loue actuellement approximativement 50 chambres à des travailleurs recrutés à l'extérieur de la région ne semble pas provoquer des problèmes sociaux.

Références citées:

CLD [Centre local de développement] de la région de Rivière-du-Loup. 7 décembre 2005. Rapport. Sondage sur l'offre d'hébergement pour les travailleurs temporaires du chantier de construction du terminal méthanier à Cacouna.

Énergie Cacouna. Septembre 2005. Étude socio-économique de référence. Le projet Énergie Cacouna.